PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 20 juillet 2022.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Richard Bizier
Siège #3 - Mario Chiasson
Siège #4 - Rachel Goupil

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #5 - Daniel Thibault

Formant quorum sous la présidence de M. Mario Chiasson, conseiller municipal et représentant de la municipalité de Sainte-Justine, dont la présence ce soir est en visioconférence (zoom).
M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Président déclare la séance ouverte à 19h16 et souhaite la bienvenue.

37-07-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 20 juillet 2022 tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022
4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER
5 - AFFAIRES COURANTES
5.1 - AGENCE LENOX - SUIVI
5.2 - SORTIES DU MOIS
6 - CORRESPONDANCE
7 - VARIA
7.1 - Aucun
8 - PÉRIODE DE QUESTIONS
9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

38-07-22

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 15 juin 2022 tel que modifié.

Point 5.1: précisions sur l'offre de services d'Agence Lenox

ADOPTÉE

39-07-22

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes #07-2022 en date 20 juillet 2022 dans laquelle figurent tous les comptes totalise un montant de 17 961,78$:

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le 20 juillet 2022 dans laquelle figurent tous les comptes ajoutés totalise un montant de 4 826,74$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 07-2022 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour juillet 2022 s'élève à 22 788,52$.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - AGENCE LENOX - SUIVI

Suivi du dossier de Agence Lenox.

Point d'information

5.2 - SORTIES DU MOIS

Détails des sorties du mois.

Point d'information.

6 - CORRESPONDANCE

Liste de correspondance:

- Aucune

-

-

7 - VARIA

- Aucun point.

7.1 - Aucun

Aucun point

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions de l'assistance - Aucune

40-07-22

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 19H25.

ADOPTÉE

Mario Chiasson, président	Pierre Morneau, directeur général greffier et trésorier